

Image not found or type unknown



Credit a la consommation en cas de décès

Par **gwenico**, le **23/07/2013** à **11:50**

Bonjour suite au décès de mon père nous avons retrouvé une 15 de contrats de crédit a la consommation et presque tous sont passés chez les huissiers ma mère étant aussi décédé.rnJe voulais savoir comment je pourrais savoir si les contrats ont été résiliés car la plupart ont une assurance décès mais si le contrat a été résilié l assurance ne marche plus.rnOnt-il l obligation d'envoyé a mon père la résiliation du contrat en RA pour avoir la preuve de celle ci.